

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1963

25 août 2011

### SOMMAIRE

2020 European Fund for Energy, Climate Change and Infrastructure	94188	Aroc S.A.	94221
ABTS & Associés s.à r.l.	94204	Art & Build s.à r.l.	94221
Accendo Capital Managers S.à r.l.	94190	Art & Build s.à r.l.	94222
Actavis Hold S.à r.l.	94190	Arts.Flex-Business-Confort, S.à r.l.	94222
ACV COMM' Sàrl	94204	Asha S.A., SPF	94222
Agence Européenne de Prestations Commerciales S.A.	94190	Assisted Living Concept Europe S.A.	94203
Agence Immobilière Mara Max S.à r.l.	94204	Atoll Portfolio	94222
Agrilux S.A.	94205	AudioNova GDL	94204
Agro Beheermaatschappij B.V., S.à r.l.	94191	Autumn Leaves S.A.	94223
AIE EuroLux S.à r.l.	94205	Avante Petroleum S.A.	94223
Albi Finance S.A.	94205	Balderton Capital IV L1 S.à r.l.	94223
Alcoa Global Treasury Services S.à r.l.	94192	Balderton Capital IV L2 S.à r.l.	94223
Alcoa Luxembourg S.à r.l.	94205	Belron Luxembourg S.à r.l.	94223
Allianz RCM Express Strategie	94192	Bomba Grill S.à r.l.	94222
Alligator Studios Limited	94192	Bulgarian Acquisition Company I S. à r.l.	94224
Al Maha Majestic S.à r.l.	94191	easycash S.à r.l.	94189
Al Maha Majestic S.à r.l.	94191	eBay Europe S. à r.l.	94189
Amazon Europe Holding Technologies S.C.S.	94202	e-Planet S.A.	94189
Amazon EU S.à r.l.	94203	e-Planet S.A.	94189
Amber Trust II S.C.A.	94205	Jardimmo Luxembourg	94188
Amber Trust S.C.A., SICAF-SIF	94206	Laurad Hoche Partners S.C.A.	94224
Amber Trust S.C.A., SICAF-SIF	94206	Millepertuis S.à r.l.	94178
AMBK Properties Partnership S.e.c.s	94220	RES 1 S.A.	94192
AMBK Properties S.à r.l.	94206	TA EU Acquisitions II S.à r.l.	94206
AMBK Real Estate S.à r.l.	94220	Treveria Twelve S.à r.l.	94224
A.N. International S.à r.l.	94190	Uniholding S.A., SPF	94178
Arcano Global Opportunity II Management S.à r.l.	94203	Verde I S.à r.l.	94178
ArcelorMittal Dommeldange S.à r.l.	94203	Vereal S.A.	94188
Argo Investment Fund SICAV-FIS S.A.	94221	VermögensManagement Wachstum II	94192
Argo Investment Fund SICAV-FIS S.A.	94220	von der Heydt Kersten Invest S.A.	94190
Arkilea S.A.	94221	Winning Funds	94188
		Zeus Property Investment S.A.	94188

**Uniholding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 31.745.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

1 rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2011092420/13.

(110104214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2011.

---

**Verde I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 111.439.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2011.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2011092421/13.

(110103448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2011.

---

**Millepertuis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 161.364.

---

**STATUTS**

L'an deux mille onze.

Le trente et un mai.

Pardevant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Pearl Invest & Trade Limited, une société du Belize, ayant son siège social à Jasmine Court, 35A Regent Street, P.O. Box 1777, Belize City, Belize, inscrite au "International Business Companies Registry" du Belize sous I.B.C. No. 32.325, ici représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration restera, après être signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée:

**Chapitre I<sup>er</sup> . Forme, Dénomination sociale, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme, Dénomination.** Il est formé par les comparantes et toutes les personnes qui pourront devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée (la "Société") régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

La Société peut, à tout moment être composée d'un ou plusieurs associés, sans dépasser quarante (40) associés, notamment comme à la suite d'un transfert de parts sociales ou de l'émission de nouvelles parts sociales.

La Société adopte la dénomination "MILLEPERTUIS S.à r.l."

**Art. 2. Siège Social.** Le siège social est établi dans la commune de Schuttrange (Grand-Duché de Luxembourg).

Le siège pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des associé(s).

Cependant, le gérant unique ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège social de la Société dans les limites de la commune de Schuttrange.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil de Gérance.

Au cas où les Gérants estimeraient que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, ils pourront transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la loi luxembourgeoise. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par l'un des organes ou par l'une des personnes qui est en charge de la gestion journalière de la Société.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations, quelqu'en soit la forme, dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de telles participations.

Sauf si les présents Statuts y contreviennent, la Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés dans lesquelles la Société détient une participation ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit. La Société peut gager, transférer, grever ou autrement créer des garanties de tout ou partie de ses actifs.

Sauf si les présents Statuts y contreviennent, la Société peut emprunter sous toutes formes que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations et de titres de toute sorte.

La Société peut employer ses fonds en investissant dans l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit. D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés votant suivant les quorum et majorités prévus par la Loi.

## Chapitre II. Capital social, Parts sociales

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, chaque part sociale étant entièrement libérée.

**Art. 6. Parts Sociales.** Chaque part sociale confère à son propriétaire des droits égaux aux profits et biens de la Société et un vote à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun nommé ou non parmi eux.

Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

L'associé unique peut librement transférer ses parts sociales lorsque la Société est composée d'un seul associé. Les parts sociales peuvent être librement transférées entre associés lorsque la Société est composée de plusieurs associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non associés qu'avec l'autorisation de l'assemblée générale des associés représentant au moins trois-quarts du capital social. En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente (30) jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan et inventaire de la Société.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut acquérir ses propres parts sociales conformément aux dispositions de la Loi.

**Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital Social.** Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés aux conditions de quorum et de majorités exigées par ces Statuts, ou selon le cas à celles de la Loi prévues pour les modifications des Statuts.

**Art. 8. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un Associé.** L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

### Chapitre III. Gérance, Commissaires aux comptes

**Art. 9. Gérance.** La Société sera gérée et administrée par un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance") composé de un ou plusieurs membres, qui ne doivent pas nécessairement être associés (les "Gérants").

Les Gérants seront nommés par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui déterminera leur nombre, la durée de leur mandat et leurs rémunérations. Ils seront maintenus dans leurs fonctions jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Ils sont rééligibles, mais peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de désigner un ou plusieurs Gérants de catégorie A et un ou plusieurs Gérants de catégorie B.

**Art. 10. Réunions du Conseil de Gérance.** Le Conseil de Gérance choisira parmi ses membres un président (le "Président"). Il peut aussi désigner un secrétaire, qui ne doit pas être un Gérant et qui sera responsable de la prise des minutes des réunions du Conseil de Gérance et des associés.

Le Conseil de Gérance se réunira sur la convocation du Président. Une réunion du Conseil de Gérance doit être organisée si deux des Gérants le requièrent.

Le Président présidera l'ensemble des réunions du Conseil de Gérance et des associés, s'il y en a, sauf s'il est absent, cas où le Conseil de Gérance peut nommer un autre Gérant et l'assemblée générale des associés peut nommer toute autre personne comme président pro tempore par vote à la majorité des membres présents ou représentés à cette réunion.

A l'exception des cas d'urgence ou avec le consentement préalable de toutes les personnes concernées, une convocation par écrit ou par fax du Conseil de Gérance devra être envoyée au moins une semaine à l'avance. Chaque convocation devra spécifier aussi bien l'heure et le lieu de la réunion que l'agenda et la nature des affaires à aborder. Tous les Gérants peuvent renoncer à la convocation par consentement unanime à la réunion ou par écrit ou par fax. Aucune convocation séparée n'est requise pour les réunions tenues en temps et aux lieux spécifiés in un calendrier préalablement adopté par résolution du Conseil de Gérance.

Toutes les réunions se tiendront à Luxembourg ou un autre lieu que le Conseil de Gérance peut déterminer au cas par cas.

Chaque Gérant peut agir à toute réunion du Conseil de Gérance en mandatant un autre Gérant par procuration.

Le quorum du Conseil de Gérance est la présence ou la représentation de la majorité des Gérants en fonction. Les décisions seront prises à la majorité des votes des Gérants présent ou représenté à une telle réunion.

Un ou plusieurs membres peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication comparable grâce auquel les personnes participantes à la réunion peuvent communiquer les uns avec les autres. La participation à une réunion par téléphone sera considérée comme équivalente à une participation en personne à moins qu'un administrateur ne s'y oppose.

En cas d'urgence, une résolution écrite, signée par tous les Gérants, est suffisante et valable de la même façon que si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle approbation peut figurée dans un seul ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu et étant chacun signé par un ou plusieurs Gérants.

**Art. 11. Minutes des réunions du Conseil de Gérance.** Les minutes de chaque réunion du Conseil de Gérance seront signées par le Président de la réunion et par le secrétaire (s'il existe). Les procurations y resteront attachées.

Les copies ou extraits de telles minutes qui peuvent être produites en justice ou ailleurs seront signées par le Président et par le secrétaire (s'il existe) ou par deux membres du Conseil de Gérance.

**Art. 12. Pouvoir du Conseil de Gérance.** Le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus larges pour réaliser tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts à l'associé unique ou à l'assemblée générale des associés relèvent de compétence du Conseil de Gérance.

**Art. 13. Délégation de Pouvoirs.** Le Conseil de Gérance peut conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires, à des personnes ou agents de son choix.

**Art. 14. Conflit d'Intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions de gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé

d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le Gérant et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du Gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance des associés lors de la prochaine assemblée générale des associés.

**Art. 15. Représentation de la Société.** La Société sera liée vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de Gérants, par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature conjointe ou la signature individuelle de toute personne à qui le pouvoir de signature a été délégué par le Conseil de Gérance endéans les limites de ce pouvoir.

Néanmoins, si l'associé unique ou les associés ont désigné un ou plusieurs Gérants de catégorie A ou un ou plusieurs Gérants de catégorie B, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B ou par la signature conjointe ou la signature individuelle de toute personne à qui le pouvoir de signature a été délégué par le Conseil de Gérance endéans les limites de ce pouvoir.

**Art. 16. Commissaires aux Comptes.** Les opérations de la Société peuvent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non, et devront obligatoirement l'être dans les cas prévus par la Loi.

Les commissaires aux comptes, s'il y en a, seront nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui déterminera leur nombre pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. A la fin de leur mandat, ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, comme cela peut être le cas, par une résolution de l'assemblée générale des associés.

#### Chapitre IV. Assemblée générale des associés

**Art. 17. Assemblée Générale des Associés.** Si la Société est composée d'un associé unique, ce dernier exerce les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale des associés. Les articles 194 à 196 de la Loi ne sont pas applicables à la situation.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel texte sera envoyé par le Conseil de Gérance aux associés par lettre recommandée. Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblée générale sur convocation envoyée, conformément aux conditions fixées par la Loi, par le Conseil de Gérance, subsidiairement, par le commissaire aux comptes, ou plus subsidiairement, par des associés représentant plus de la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la Loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit ou par télécopieur un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par Conseil de Gérance.

**Art. 18. Pouvoirs de l'Assemblée Générale.** Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Les associés exercent tous les pouvoirs conférés par la Loi ou les présents Statuts à l'Assemblée Générale.

**Art. 19. Assemblée Générale Annuelle.** L'assemblée générale annuelle, qui doit se tenir uniquement dans le cas où la Société comporte plus de 25 associés, se tiendra au siège social de la Société ou en tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations le premier lundi du mois de juin à 10 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 20. Procédure, Vote.** Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la Loi, aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des Statuts, sera adoptée par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Sauf disposition contraire de la Loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Chaque part sociale donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice où tout autrement seront signés par le Président et tout Gérant.

## Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices

**Art. 21. Année Sociale.** L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de janvier et finit le dernier jour du mois de décembre.

**Art. 22. Approbation des Comptes Annuels.** A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Conseil de Gérance qui dresse un inventaire des actifs et des passifs et établit le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la Loi.

Le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, selon le cas, de l'assemblée générale des associés.

Tout associé ou son mandataire, peuvent prendre connaissance de ces documents financiers au siège social de la Société. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne peut être exercé que pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'assemblée générale ordinaire des associés.

**Art. 23. Affectation des Bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

L'associé unique ou l'assemblée générale des associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Il peut être décidé d'allouer la totalité ou une partie du solde sur un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à l'année financière suivante ou de le distribuer aux actionnaires comme dividende.

Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil de Gérance;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil de Gérance dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
- (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

## Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 24. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la Loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommées par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera reparti de manière égale aux détenteurs des parts sociales, au pro rata du nombre de parts sociales qu'ils détiennent.

## Chapitre VII. Loi Applicable

**Art. 25. Loi Applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la Loi.

### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2011.

### *Souscription et Libération*

Les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ont été souscrites par Pearl Invest & Trade Limited, prédésignée, et ont été intégralement libérées par apport en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

### *Evaluation - Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève à mille cent cinquante euros.

### *Décisions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1.- La personne suivante est nommée comme gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Monsieur Olivier Dorier, directeur de société, né le 25 septembre 1968 à Saint Rémy (France), résidant professionnellement au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

2.- Le siège social de la Société est établi au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête du comparant les présents statuts sont rédigés en français, suivis d'une version anglaise; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

#### Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and eleven.

On the thirty-first day of May.

Before us Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Pearl Invest & Trade Limited, a Belize company, with registered office at Jasmine Court, 35A Regent Street, P.O. Box 1777, Belize City, Belize, registered with the International Business Companies Registry of Belize under the I.B.C. No. 32,325,

here represented by Mr. Alain Thill, private employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

This appearing party requested the undersigned notary to draw up the Constitutive Deed of a limited liability company (société à responsabilité limitée) as follows:

#### Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

**Art. 1. Form, Name.** There is established by the appearing parties and all persons who will become shareholders thereafter a limited liability company (société à responsabilité limitée) (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of association (the "Articles of Association").

The Company may at any time be composed of several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

The Company will exist under the name of "MILLEPERTUIS S.à r.l.".

**Art. 2. Registered office.** The Company will have its registered office in the municipality of Schuttrange (Grand Duchy of Luxembourg).

The registered office may be transferred to any other place of the Grand Duchy of Luxembourg by means of a simple resolution of the shareholder(s).

However, the sole manager or the Board of Managers in case of plurality of Managers is authorized to transfer the registered office of the Company to any place within the municipality of Schuttrange.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Managers.

In the event that in the view of the Board of Managers extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which notwithstanding the temporary transfer of the registered office; will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or Persons entrusted with the daily management of the Company.

**Art. 3. Object.** The object of the Company is the acquisition and holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

Except as otherwise restricted herein, the Company may provide any financial assistance to the undertakings in which the Company has a participating interest or which form a part of the group of companies to which the Company belongs such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind of form.

Except as otherwise restricted herein, the Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes, securities, debentures and certificates.

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form. In a general fashion the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved by decision of the single shareholder or by decision of the general meeting of shareholders voting with the quorum and majority rules provided by the Law.

## Chapter II. Capital, Shares

**Art. 5. Share capital.** The share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all of which are fully paid up.

**Art. 6. Shares.** Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of these Articles of Association and the resolutions of the single shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

The single shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a single shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders.

The shares can only be transferred inter vivos or upon death to nonshareholders with the authorization of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital. In this case the remaining shareholders have a preemption right. They must use this preemption right within thirty (30) days from the date of refusal to transfer the shares to a non-shareholders. In case of use of this preemption right the value of the shares shall be determined in accordance with the provisions of article 6 and article 7 of the Law.

Creditors, beneficiaries or heirs shall not be allowed for whatever reason to place the assets and documents of the Company under seal, nor to interfere with its management; in order to exercise their rights they will refer to the values established by the last balance-sheet and inventory of the Company.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law.

**Art. 7. Increase and Reduction of capital.** The share capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Association or, as the case may be, by the Law for any amendment of these Articles of Association.

**Art. 8. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a shareholder.** The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the single shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

## Chapter III. Board of managers, Statutory auditors

**Art. 9. Board of Managers.** The Company will be managed and administrated by a board of managers (referred to as the "Board of Managers") composed of one or more members who need not be shareholders (the "Managers").

The Managers will be elected by the single shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number, mandate period and compensations. They will hold office until their successors are elected. They are re eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the shareholders' meeting.

The single shareholder or the shareholders may decide to appoint one or several Class A Managers and one or several Class B Managers.

**Art. 10. Meetings of the Board of Managers.** The Board of Managers will appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers and of the shareholders.

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two Managers require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Managers and of the shareholders (if any), except that in his absence the Board of Managers may appoint another Manager and the general meeting of shareholders may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least one week's notice of board meetings shall be given in writing or by fax. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by unanimous consent given at the meeting or in writing or fax by all Managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

Every board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing another Manager as his proxy.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or the representation of a majority of the Managers holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more members may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

In case of urgency, a written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

**Art. 11. Minutes of meetings of the Board of Managers.** The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the secretary (if any) or by any two members of the Board of Managers.

**Art. 12. Powers of the Board of Managers.** The Board of Managers is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Law or by these Articles of Association to the single shareholder or the general meeting of shareholders are in the competence of the Board of Managers.

**Art. 13. Delegation of Powers.** The Board of Managers may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to Persons or agents chosen by it.

**Art. 14. Conflict of Interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a Manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the Board of Managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Manager's or officer's interest therein shall be reported to the single shareholder or to the next general meeting of shareholders.

**Art. 15. Representation of the Company.** The Company will be bound towards third parties by the sole signature of its sole manager and, in case of plurality of Managers, by the joint signature of any two Managers or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Managers within the limits of such power.

However if the single shareholder or the shareholders have appointed one or several Class A Manager and one or several Class B Manager the Company will be bound towards third parties by the joint signature of one Class A Manager and one Class B Manager or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Managers, within the limits of such power.

**Art. 16. Statutory Auditors.** The supervision of the operations of the Company may be, and shall be in the cases provided by the Law, entrusted to one or more auditors who need not be shareholders.

The auditors, if any, will be elected by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine the number of such auditors, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. At the end of their term as auditors, they shall be eligible for re election, but they may be removed at any time, with or without cause, by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, by a resolution of the general meeting of shareholders.

## Chapter IV. Meeting of shareholders

**Art. 17. General meeting of shareholders.** If the Company is composed of one single shareholder, the latter exercises the powers granted by the Law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the Law are not applicable to that situation.

If the Company is composed of no more than twenty five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Board of Managers to the shareholders by registered mail. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one single shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with the Law by the Board of Managers, subsidiarily, by the auditor or, more subsidiarily, by shareholders representing more than half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing or by fax as his proxy another person who need not be a shareholder.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the Board of Managers, which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 18. Powers and Obligations of the meeting of shareholders.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

The shareholders exercise all powers granted by the Law or these Articles of Association to the general meeting.

**Art. 19. Annual General Meeting.** The annual general meeting, to be held only in case the Company has more than 25 shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the first Monday of the month of June at 10:00 a.m. If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

**Art. 20. Procedure, Vote.** Any resolution whose purpose is to amend the present Articles of Association or whose adoption is subject by virtue of these Articles of Association or, as the case may be, the Law to the quorum and majority rules set for the amendment of these Articles of Association will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the share capital.

Except as otherwise required by the Law or by the present Articles of Association, all other resolutions will be taken by shareholders representing more than half of the share capital.

One vote is attached to each share.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by any member of the Board of Managers.

## Chapter V. Financial year, Distribution of profits

**Art. 21. Financial Year.** The Company's financial year begins on the first day of January in every year and ends on the last day of December.

**Art. 22. Adoption of financial statements.** At the end of each financial year, the accounts are closed; the Board of Managers draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Law.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the single shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

**Art. 23. Appropriation of Profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The single shareholder or the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board of Managers draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the

last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board of Managers must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## Chapter VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 24. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Association, unless otherwise provided by the Law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the shares pro rata to the number of the shares held by them.

## Chapter VII. Applicable law

**Art. 25. Applicable Law.** All matters not governed by these Articles of Association shall be determined in accordance with the Law.

### *Special dispositions*

The first fiscal year shall begin on the date of the incorporation and terminate on December 31, 2011.

### *Subscription and Payment*

All the twelve thousand five hundred (12,500) shares have been subscribed by Pearl Invest & Trade Limited, prenamed, and have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

### *Expenses*

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately valued at one thousand one hundred and fifty Euro.

### *Decisions of the sole share owner*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named shareowner took the following resolutions:

a) The following person is appointed as manager of the Company for an undetermined period:

Mr Olivier Dorier, company director, born on the 25<sup>th</sup> September 1968 at Saint Rémy (France) and residing professionally at 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

b) The registered office of the Company is established at 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in French, followed by an English version; on request of the same person and in case of divergences between the French and the English text, the French version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Signé: Alain Thill, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 08 juin 2011. Relation GRE/2011/2159. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 15 juin 2011.

Référence de publication: 2011081539/510.

(110090494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

**Vereal S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.  
R.C.S. Luxembourg B 64.050.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.  
VEREAL S.A.  
Signature

Référence de publication: 2011092422/13.

(110103918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2011.

---

**Winning Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.  
R.C.S. Luxembourg B 78.249.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2011.  
ING Investment Management Luxembourg S.A.  
Par délégation  
Signatures

Référence de publication: 2011092424/13.

(110103863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2011.

---

**Zeus Property Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 34.709.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011092427/10.

(110103538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2011.

---

**2020 European Fund for Energy, Climate Change and Infrastructure, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 149.221.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 17 mai 2011.

*Pour la société*  
Anja HOLTZ

*Le notaire*

Référence de publication: 2011092429/14.

(110103710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2011.

---

**Jardimmo Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey.  
R.C.S. Luxembourg B 94.766.

Les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 28 juin 2011.

*Pour la société*

Anja HOLTZ

*Le notaire*

Référence de publication: 2011092433/14.

(110101370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

---

**e-Planet S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 69, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 76.144.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Fiduciaire WBM

*Experts comptables et fiscaux*

Signature

Référence de publication: 2011092434/13.

(110105095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**e-Planet S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 69, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 76.144.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Fiduciaire WBM

*Experts comptables et fiscaux*

Signature

Référence de publication: 2011092435/13.

(110105096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**easycash S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 118.066.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011092436/9.

(110104012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**eBay Europe S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 120.781.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011092437/11.

(110104655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**von der Heydt Kersten Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 114.147.

Le Rapport annuel révisé au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 juillet 2011.

*Pour le Conseil d'Administration*

Christian NOWAK

Référence de publication: 2011092439/12.

(110105158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

**A.N. International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 153.257.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2011092442/11.

(110104814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

**Accendo Capital Managers S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 135.972.

Le Bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011092444/9.

(110104544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

**Actavis Hold S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 152.938.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011092445/10.

(110104378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

**Agence Européenne de Prestations Commerciales S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 101.628.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2011092446/10.

(110104907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

**Agro Beheermaatschappij B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 158.279.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 05 juillet 2011.

Référence de publication: 2011092447/10.

(110104585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Al Maha Majestic S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 128.067.

*Extrait des décisions des associés prises à Luxembourg en date du 7 mai 2011*

Les associés ont immédiatement pris les résolutions suivantes:

1) Les associés ont acceptés la démission de:

- M. James Ronald Whittingham, né le 13 février 1978 à Jersey, ayant son adresse professionnelle à 9a, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Luxembourg, en qualité de gérant de catégorie A, avec effet immédiat.

1) La personne suivante a été nommée gérant de catégorie A avec effet au 7 mai 2011 pour une durée indéterminée:

- M. Rylee Muddle, née le 17 juin 1974 à Nelson, Nouvelle-Zélande, ayant son adresse professionnelle à 9a, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Luxembourg, en qualité de gérant de catégorie A, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Al Maha Majestic S.à r.l.*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011092449/20.

(110104466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Al Maha Majestic S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 128.067.

*Extrait des décisions des associés prises à Luxembourg en date du 7 juin 2011*

Les associés ont immédiatement pris les résolutions suivantes:

1) Les associés ont acceptés la démission de:

- M. Thomas Bolliger, né le 20 janvier 1962 à Aarau, en Suisse, ayant son adresse professionnelle à Schneitstrasse 45,6315 Oberaegeri ZG, en qualité de gérant A, avec effet immédiat.

2) La personne suivante a été nommée gérant A avec effet au 7 juin 2011 pour une durée indéterminée:

- Et M. Nils Fredrik Lennart Jonsson, né le 5 février 1975 à Taby, Suède, ayant son adresse personnelle à Villa 57, Jeleiha Compound, Duhail, P.O. Box 3175, Doha, Qatar, en qualité de gérant A, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Al Maha Majestic S.à r.l.*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011092450/20.

(110104466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Alcoa Global Treasury Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 106.168.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011092451/10.

(110105227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

**VermögensManagement Wachstum II, Fonds Commun de Placement,  
(anc. Allianz RCM Express Strategie).**

Der Fonds Allianz RCM Express Strategie wurde in VermögensManagement Wachstum II umbenannt.  
Das Verwaltungsreglement des VermögensManagement Wachstum II wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im Juli 2011.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2011092454/12.

(110104486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

**Alligator Studios Limited, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2130 Luxembourg, 23, boulevard Charles Marx.  
R.C.S. Luxembourg B 111.957.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2011.

Alligator Studios Limited

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011092456/13.

(110104475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

**RES 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 161.398.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-seventh of May.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

- Bridgepoint Europe IV Investments (2) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under number B 159334,

- Sphynx 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, under process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register,

here represented by Mr. Régis Galiotto, private employee, having his professional address at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of two (2) proxies given under private seal.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing persons and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the deed of incorporation of a joint-stock company with the following articles of incorporation:

## **Title I. Denomination, Object, Duration, Registered office**

**Art. 1.** There exists a joint-stock company under the name of RES 1 S.A., which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the Company), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the Law), as well as by the present articles of incorporation (hereinafter, the Articles) and by any shareholders' agreement which may be entered into from time to time between the shareholders.

**Art. 2.** The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and intellectual property rights of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise. It may also acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and intellectual property rights, have them developed and realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (such as, but not limited to, shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which promote its development.

The Company may borrow in any form including by way of public offer. It may issue by way of private or public placement, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities, subject always to the provisions of any shareholders' agreement which may be entered into from time to time between the shareholders. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or some of its assets.

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited duration.

**Art. 4.** The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the Board of Directors, respectively by a resolution taken by the general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

## **Title II. Capital, Shares**

**Art. 5.** The subscribed share capital of the Company is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31.000,00) represented by thirty-one thousand (31.000) shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each, all of which are fully paid up. The shares may be registered or bearer shares at the option of the shareholders.

Bearer shares shall be signed by the sole director or, in case of plurality of directors, by two (2) directors. The signature may be handwritten, in facsimile or affixed by means of a stamp. The signature may also be affixed by a person delegated for that purpose by the board of directors, but in such case, it must be handwritten.

The transfer of bearer shares shall be made by the mere delivery of the certificate.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two (2) or more shares.

The owner of shares in bearer form may, at any time, request that they are converted, at his expense, into shares or securities in registered form.

The shares are exclusively transferable in accordance with the provisions of any shareholders' agreement which may be entered into from time to time between the shareholders.

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company. In case of plurality of owners per share, the Company may suspend the rights attached to this share until a single owner has been designated to the Company.

## **Title III. General meeting of shareholders**

**Art. 6.** Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all operations of the Company. Where the Company has a sole shareholder, such shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

**Art. 7.** The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held on the thirtieth of June of each year at 2.00 p.m. CET at the registered office of the Company or at any other location specified in the notice of meeting.

If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

The annual general meeting of the shareholders of the Company may be held abroad if, in the judgment of the Board of Directors of the Company, exceptional circumstances so require.

**Art. 8.** Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Any shareholder may participate by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing (i) the identification of the shareholders, (ii) all the shareholders taking part in the meeting to hear one another, (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

**Art. 9.** The shareholders' meeting shall be held upon notice by the Board of Directors or by the auditor.

They must convene such a meeting within a month if a shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company demand so, provided they make a written demand and expose the agenda.

A shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company may add discussion points to the agenda, provided that they make a written demand no later than five (5) days prior to the meeting.

Notification letters for each shareholders meeting shall mention the agenda of the meeting.

Provided that all shares are registered, notifications may be addressed individually to each shareholder by means of a registered letter.

**Art. 10.** Each share entitles its holder to one vote.

Except as otherwise required by Law, by these Articles or by any shareholders' agreement which may be entered into from time to time between the shareholders, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

**Art. 11.** Any resolutions aiming to amend the Articles shall require the holding of an extraordinary general meeting that only validly deliberates if one half of the capital is present or represented and provided that the agenda includes the proposed amendments to the Articles.

If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles and the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the number of shares present or represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds (2/3) of the votes expressed.

**Art. 12.** The nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all shareholders and bondholders.

**Art. 13.** A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person, shareholder or not, as his proxy, in writing, whether in original, by telefax or e-mail (provided that the electronic signature is in conformity with the then relevant applicable laws in the Grand-Duchy of Luxembourg).

If all shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and declare themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Prior to any debates, the shareholders elect amongst them a chairman for the meeting of the shareholders, who will then proceed to the nomination of a secretary, who may be shareholder or not. The shareholders will appoint the scrutineer, who may be shareholder or not.

The minutes of the meetings of the shareholders are signed by the chairman, the secretary and the scrutineer, and by any shareholder willing to.

#### **Title IV. Management**

**Art. 14.** The Company is managed by a board of directors (hereinafter, the Board of Directors), composed of at least four (4) directors divided into two (2) categories, respectively denominated "Category A Directors" and "Category B Directors". The director(s) need not be shareholders. The director(s) may be dismissed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders given in accordance with any shareholders' agreement which may be entered into from time to time between the shareholders.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders, in accordance with any shareholders' agreement which may be entered into from time to time between the shareholders.

In case of a single shareholder, the Company may be managed by a sole director who assumes all the rights, duties and liabilities of the Board of Directors.

**Art. 15.** The Board of Directors will elect from among its members a chairman.

The Board of Directors is convened upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time two (2) directors so request.

Written notice of any meeting of the Board of Directors will be given to all directors, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least twenty-four (24) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the directors are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the Board of Directors.

A director of any category may be represented at the Board of Directors by another director of any category, and a director of any category may represent several directors of any category.

The Board of Directors may only validly debate and take decisions if a majority of its members are present or represented by proxies and with at least the presence or representation of one Category A Director and one Category B Director, and any decision taken by the Board of Directors shall require a simple majority including at least the favorable vote of one Category A Director and one Category B Director.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings. Such resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the directors.

Any and all directors may participate in any meeting of the Board of Directors by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing (i) the identification of the directors, (ii) all the directors taking part in the meeting to hear one another, (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

**Art. 16.** The Board of Directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate objects of the Company.

All powers not expressly reserved by Law, by the Articles or by any shareholders' agreement which may be entered into from time to time between the shareholders to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

The Board of Directors may pay interim dividends to the shareholders in compliance with the Law and any other relevant requirements as may be set forth by any shareholders' agreement which may be entered into from time to time between the shareholders.

**Art. 17.** Without prejudice to other applicable provisions of the Law, the decision of the Board of Directors shall also be required for any of the following matters:

- a) Capital increase or issuance of securities by the Company or its subsidiaries to the benefit of anyone, other than through a listing on a stock exchange market;
- b) Modification of the characteristics of any shares or securities issued by the Company or its subsidiaries;
- c) Approval and modification of the annual budget of the Company or its subsidiaries;
- d) Modification of the business plan as approved by the shareholders;
- e) Capital decrease and, more generally, cancellation or redemption of shares or securities issued by the Company or its subsidiaries;
- f) Merger or demerger operations, or acquisition or asset disposal (other than pursuant to any contractual agreements existing on the date hereof)
  - (i) for an amount exceeding fifty thousand Euro (EUR 50.000,00) (in aggregate or over a period of twelve consecutive months) or (ii) involving one or more branches of activity generating an annual turnover exceeding thirty million Euro (EUR 30.000.000,00) during the last financial year or during the last twelve months;
- g) Any transaction which would have as effect or result to reduce, to the profit of a third party, the participation of the Company in the share capital of any of its subsidiaries or which would have as effect or as consequence the access by a third party to the share capital of one of these subsidiaries;
- h) Listing on a stock exchange market of the shares or securities issued by the Company or its subsidiaries;
- i) Entering into any cooperation, joint-venture or partnership agreement with a third party and any decision to incorporate a subsidiary whose shares would not fully owned by a company of the group;
- j) Exercise of any new activity or extension to a new country of all or part of the activities of the Company or of its subsidiaries;
- k) Entering into any agreement between the Company on one hand, and one of its shareholders, one of its directors or one of its affiliates on the other hand (including any agreement referred to under article 49-6bis of the Law);
- l) Payment of dividends, reserves or bonuses and modification of the dividend policy;
- m) Implementation of, or modification of any profit-sharing or incentive plan or any management package;
- n) Expenses exceeding for an amount higher than three million Euro (EUR 3.000.000,00) the expenses stipulated in the annual budget (in aggregate or over a period of twelve consecutive months);
- o) Creation or permission of any new debt, mortgage, charge, pledge, lien, option, restriction or any other encumbrance or guaranty representing a commitment higher than twenty million Euro (EUR 20.000.000,00) (in aggregate or more over a period of twelve consecutive months);

- p) Modification of the articles of incorporation of the Company or of any of its subsidiary;
- q) Any decision requiring the agreement of the lenders under any credit agreement which may be entered into by the Company or its shareholders from time to time and which, in case of default of such agreement, would result or would be susceptible of resulting in an event of default in accordance with the provisions of such credit agreement;
- r) Commencement of any proceedings of bankruptcy (faillite), insolvency, liquidation, moratorium or reprieve from payment (sursis de paiement), controlled management (gestion contrôlée), fraudulent conveyance (actio pauliana), general settlement or composition with creditors, reorganisation or any similar proceedings under Luxembourg or foreign law affecting the rights of creditors generally, against the Company or any of its subsidiaries;
- s) Admission of any judicial, administrative or arbitral litigation involving claims higher than five million Euro (EUR 5.000.000,00), and entering into any transactional agreement involving an amount higher than five million Euro (EUR 5.000.000,00);
- t) Commitment to perform any of the above mentioned operations or granting of an option or any other agreement which enforcement would bind or would be susceptible to bind the Company or any of its subsidiaries to the performance of any of the above mentioned operations.

**Art. 18.** The Company will be bound in any circumstances by the joint signatures of one Category A Director and Category B Director.

**Art. 19.** The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Company or of a special branch to one or more directors, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

**Art. 20.** Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the Board of Directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

#### **Title V. Audit**

**Art. 21.** The Company is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six (6) years.

#### **Title VI. Accounting year, Allocation of profits**

**Art. 22.** The accounting year of the Company shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

**Art. 23.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve.

This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital but shall be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, the ten percent (10%) threshold is no longer met.

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting and may be distributed to the sole shareholder or to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

#### **Title VII. Dissolution, Liquidation**

**Art. 24.** The Company may be dissolved by a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, individuals or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

#### **Title VIII. General provision**

**Art. 25.** Reference is made to the provisions of the Law and of any shareholders' agreement which may be entered into from time to time between the shareholders for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

##### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2011.

##### *Subscription - Payment*

The articles of incorporation having thus been established, all the shares have been subscribed and fully paid up in nominal value by contribution in cash as follows:

Subscriber	Shares	Payment
Bridgepoint Europe IV Investments (2) S.à r.l., prenamed . . . . .	15.500	EUR 15.500,00
Sphynx 2 S.à r.l., prenamed . . . . .	15.500	EUR 15.500,00
Total . . . . .	31.000	EUR 31.000,00

The amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31.000,00) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary who expressly acknowledges it.

#### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.00).

#### Resolutions of the shareholders

The shareholders have taken the following resolutions:

1. The following persons are appointed as directors for a period of one (1) year:

##### Category A Directors:

- Mr. Luis Marini Portugal, born on May 13, 1970, in Lisbonne, Portugal, residing at 80, avenue de Suffren, 75015 Paris, France; and

- Mr. Marc Frappier, born on May 28, 1973, in Toulon, France, residing at 6, rue du Général Pershing, 78000 Versailles, France.

##### Category B Directors:

- Mr. Vincent-Gael Baudet, born on April 7, 1975, in Paris, France, having his professional address at 37-39, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris, France; and

- Mr. Davy Beauce, born on December 30, 1981, in Messancy, Belgium, having his professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following person is appointed as statutory auditor for a period of one (1) year:

- PricewaterhouseCoopers, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 65477.

3. The address of the registered office of the Company is fixed at 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing persons, he signed together with Us, notary, the present deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-sept du mois de mai.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### ONT COMPARU:

- Bridgepoint Europe IV Investments (2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159334,

- Sphynx 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

ici représentées par M. Régis Galiotto, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de deux (2) procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

## **Titre I<sup>er</sup> . Dénomination, Objet, Durée, Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il existe une société anonyme sous la dénomination de RES 1 S.A. (ci-après la Société), soumises aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (ci-après, la Loi) ainsi qu'aux dispositions des présents statuts (les Statuts) et aux dispositions de tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu au fil du temps entre les actionnaires.

**Art. 2.** La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise. Elle pourra également acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et droits de propriété intellectuelle, les faire mettre en valeur et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement. La Société peut (par voie de prêts, avances, cautionnement, sûretés ou autres) accorder tout concours aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation, ou bien qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (notamment par exemple ses actionnaires ou filiales).

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, y inclus par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé ou public, et en accord avec les dispositions de tout pacte d'actionnaire qui pourrait être conclu au fil du temps entre les actionnaires, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** Le siège de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il pourra être transféré à toute autre adresse dans la même commune ou dans une autre commune par simple décision du Conseil d'Administration, respectivement par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, tel que requis par les dispositions applicables de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

## **Titre II. Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille Euro (EUR 31.000,00) représenté par trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune, toutes intégralement libérées.

Les actions peuvent être nominatives ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

L'action au porteur est signée par l'administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par deux (2) administrateurs. La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe. L'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le Conseil d'Administration, qui dans ce cas, devra être manuscrite.

La cession de l'action au porteur s'opère par la seule tradition du titre.

Les actions de la Société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux (2) ou plusieurs actions.

Les propriétaires d'actions au porteur peuvent, à toute époque, en demander la conversion, à leur frais, en actions nominatifs.

Les actions sont exclusivement transmissibles selon les dispositions de tout pacte d'actionnaire qui pourrait être conclu au fil du temps entre les actionnaires.

Chaque action est indivisible à l'égard de la société, qui ne reconnaît qu'un propriétaire pour une action. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société. En cas de pluralité de propriétaires d'une action, la Société peut suspendre les droits attachés à cette action jusqu'à ce qu'un seul propriétaire soit désigné.

## **Titre III. Assemblée des actionnaires**

**Art. 6.** Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société a un actionnaire unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 7.** L'assemblée générale annuelle se réunit le trentième jour du mois de juin à 14.00 heures CET au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société peut se réunir à l'étranger si le Conseil d'Administration de la Société estime que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

**Art. 8.** Les autres assemblées des actionnaires de la Société sont tenues aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives de chaque assemblée.

Tout actionnaire de la Société peut participer à une assemblée générale des actionnaires de la Société par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à l'assemblée peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à l'assemblée peut entendre les autres participants et leur parler, et (iii) l'assemblée est retransmise en direct. La participation à une assemblée par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à l'assemblée.

**Art. 9.** Une assemblée générale des actionnaires de la Société peut être convoquée par le Conseil d'Administration ou par le commissaire aux comptes.

Ils sont obligés de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsque des actionnaires représentant le dixième du capital social le requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires de la Société. Cette demande doit être convoquée par lettre recommandée cinq (5) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale en question.

Les avis de convocation pour chaque assemblée générale doivent contenir l'ordre du jour.

Si toutes les actions sont nominatives, les notifications peuvent être adressées individuellement à chaque actionnaire par lettre recommandée.

**Art. 10.** Chaque action donne droit à une voix.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi, par les Statuts ou par les dispositions de tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu au fil du temps entre les actionnaires, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

**Art. 11.** Cependant, les décisions pour modifier les Statuts de la Société peuvent seulement être adoptées par une assemblée générale des actionnaires de la Société représentant au moins la moitié du capital social et pour laquelle l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée dans les formes prévues par les Statuts et la Loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indique la date et le résultat de la précédente assemblée générale. La seconde assemblée délibère valablement quelle que soit la portion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions pour être valables, doivent réunir les deux tiers (2/3) au moins des voix exprimées.

**Art. 12.** Le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'unanimité des actionnaires et des obligataires.

**Art. 13.** Chaque actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, ou par courriel muni d'une signature électronique (conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise) une autre personne comme mandataire, actionnaire ou non.

Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Avant de commencer les délibérations, les actionnaires élisent en leur sein un président de l'assemblée générale. Le président nomme un secrétaire et les actionnaires nomment un scrutateur.

Les procès verbaux des assemblées générales des actionnaires de la Société seront signés par le président, le secrétaire et le scrutateur et par tout actionnaire qui exprime le souhait de signer.

#### **Titre IV. Administration**

**Art. 14.** La Société est gérée par un conseil d'administration (ci-après, le Conseil d'Administration), composé d'au moins quatre (4) administrateurs divisés en deux (2) catégories, nommés respectivement "Administrateurs de Catégorie A" et "Administrateurs de Catégorie B". Les administrateurs ne doivent pas obligatoirement être actionnaires. Les administrateurs peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des actionnaires donnée en accord avec les dispositions de tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu au fil du temps entre les actionnaires.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société, en accord avec les dispositions de tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu au fil du temps entre les actionnaires.

Si toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique qui assumerait alors tous les droits, devoirs et obligations du Conseil d'Administration.

**Art. 15.** Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux (2) administrateurs le demandent.

Un avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les administrateurs par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si tous les administrateurs sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour toute réunion se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Un administrateur de toute catégorie peut être représenté au Conseil d'Administration par un autre administrateur de toute catégorie, et un administrateur de toute catégorie peut représenter plusieurs administrateurs de toute catégorie.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations, et avec la présence ou la représentation d'au moins un Administrateur de Catégorie A et un Administrateur de Catégorie B, et toute décision prise par le Conseil d'Administration doit requérir la majorité simple, incluant au moins un vote favorable d'un Administrateur de Catégorie A et d'un administrateur de Catégorie B.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du Conseil d'Administration.

Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les administrateurs participant à la réunion peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion peut entendre les autres participants et leur parler, et (iii) la réunion est retransmise en direct. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

**Art. 16.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi, par les Statuts ou par les dispositions de tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu au fil du temps entre les actionnaires à l'assemblée générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut payer des acomptes sur dividendes en respectant les dispositions de tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu au fil du temps entre les actionnaires.

**Art. 17.** Sans préjudice des dispositions de la Loi applicable, une décision du Conseil d'Administration sera requise pour les matières suivantes:

- a) Augmentation de capital ou émission de titres émis par la Société ou par une de ses filiales au profit de quiconque autrement que dans le cadre d'une offre publique;
- b) Modification des caractéristiques de titres émis par la Société ou par une de ses filiales;
- c) Adoption et modification du budget annuel de la Société ou d'une de ses filiales;
- d) Modification du business plan approuvé par les actionnaires de la Société;
- e) Réduction de capital et, plus généralement, annulation ou remboursement d'actions ou de titres émis par la Société ou par une de ses filiales;
- f) Opération de fusion, scission, apport partiel d'actif, acquisition ou cession d'actifs (autrement qu'en application d'accords contractuels existants à la date des présentes) (i) pour un montant supérieur à cinquante mille Euro (EUR 50.000,00) (en une seule fois ou agrégé sur une période de 12 mois consécutifs) ou (ii) portant sur une ou plusieurs branches d'activité ayant généré un chiffre d'affaires annuel supérieur à trente millions d'Euro (EUR 30.000.000,00) au cours du dernier exercice ou au cours des 12 derniers mois;
- g) Opération ayant pour objet ou pour effet de réduire au profit d'un tiers la participation dans le capital d'une filiale de la Société ou de donner à un tiers accès au capital d'une de ces filiales;
- h) Introduction en bourse de titres émis par la Société ou par une de ses filiales;
- i) Conclusion de tout accord de coopération ou de rapprochement avec un tiers (notamment accord de partenariat ou de joint venture) ainsi que toute décision de constitution d'une filiale dont les titres ne seraient pas intégralement détenus par l'une des sociétés du groupe;
- j) Exercice de toute nouvelle activité ou extension à un nouveau pays de tout ou partie de l'activité de la Société ou d'une de ses filiales;
- k) Conclusion de toute convention entre, d'une part, la Société et, d'autre part, un de ses associés, de ses administrateurs ou de ses filiales (en ce compris toute convention relevant des dispositions de l'article 49-6bis de la Loi);
- l) Distribution de dividendes, de réserves ou de primes et modification de la politique de versement de dividendes;

m) Mise en place ou modification significative de tout accord d'intéressement ou de participation ou de tout « management package »;

n) Dépenses excédant d'un montant supérieur à trois millions d'Euro (EUR 3.000.000,00) celles prévues au budget annuel (en une seule fois ou agrégé sur une période de 12 mois consécutifs);

o) Conclusion de tout nouvel endettement ou octroi de cautions, avals, garanties ou sûretés représentant un engagement supérieur à vingt millions d'Euro (EUR 20.000.000,00) (en une seule fois ou agrégé sur une période de 12 mois consécutifs);

p) Modification des statuts de la Société ou d'une de ses filiales;

q) Décisions nécessitant l'accord des établissements prêteurs au titre de tout contrat de crédit qui pourrait être conclu au fil du temps par la Société ou un de ses actionnaires, et qui, à défaut d'un tel accord, résulterait ou serait susceptible de résulter en un cas de défaut au sens dudit contrat de crédit;

r) Ouverture à l'encontre de la Société ou d'une de ses filiales de toute procédure de faillite, d'insolvabilité, de liquidation, de moratoire ou sursis de paiement, de gestion contrôlée, d'action paulienne, de résolution des conflits ou négociation avec les créanciers, de réorganisation ou toute procédure similaire en droit luxembourgeois ou étranger ayant une incidence sur le droit des créanciers de manière générale;

s) Introduction de toute action judiciaire, administrative ou arbitrale portant sur des demandes supérieures à cinq millions d'Euro (EUR 5.000.000,00) et conclusion de tout accord transactionnel portant sur un montant supérieur à cinq millions d'Euro (EUR 5.000.000,00).

t) Engagement d'accomplir l'un quelconque des actes mentionnés ci-

dessus ou de conférer une option ou tout autre contrat dont l'exercice obligerait ou serait susceptible d'obliger la Société ou une de ses filiales à accomplir un des actes mentionnés ci-dessus.

**Art. 18.** La Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B.

**Art. 19.** Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs administrateurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

**Art. 20.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

## **Titre V. Surveillance**

**Art. 21.** La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six (6) ans.

## **Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 22.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de la même année.

**Art. 23.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net sont affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais doivent être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net à la disposition de l'assemblée générale et peut être distribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation dans la Société.

## **Titre VII. Dissolution, Liquidation**

**Art. 24.** La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale extraordinaire. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

## **Titre VIII. Disposition générale**

**Art. 25.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi et aux dispositions de tout pacte d'actionnaire qui pourrait être conclu au fil du temps entre les actionnaires.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2011.

### Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, toutes les trente et un mille (31.000) actions ont été souscrites et intégralement libérées en valeur nominale par apport en numéraire comme suit:

Souscripteur	Actions	Libération
Bridgepoint Europe IV Investments (2) S.à r.l., prénommée . . . . .	15.500	EUR 15.500,00
Sphynx 2 S.à r.l., prénommée . . . . .	15.500	EUR 15.500,00
Total . . . . .	31.000	EUR 31.000,00

Le montant de trente et un mille Euro (EUR 31.000,00) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le reconnaît expressément.

### Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents Euro (EUR 1.500.-).

### Décisions des actionnaires

Les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société pour une durée d'un (1) an:

#### Administrateurs de Catégorie A:

- M. Luis Marini Portugal, né le 13 mai 1970 à Lisbonne, Portugal, résidant au 80, avenue de Suffren, 75015 Paris, France; et

- M. Marc Frappier, né le 28 mai 1973 à Toulon, France, résidant au 6, rue du Général Pershing, 78000 Versailles, France.

#### Administrateurs de Catégorie B:

- M. Vincent-Gael Baudet, né le 7 avril 1975 à Paris, France, ayant son adresse professionnelle au 37-39, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris, France; et

- M. Davy Beauce, né le 30 décembre 1981, à Messancy, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

2. La personne suivante est nommée commissaire de la Société pour une durée d'un (1) an:

- PricewaterhouseCoopers, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65477.

3. L'adresse du siège social est fixée au 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

### Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 juin 2011. Relation: LAC/2011/25937. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 8 juin 2011.

Référence de publication: 2011081616/556.

(110091341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

### **Amazon Europe Holding Technologies S.C.S., Société en Commandite simple.**

**Capital social: EUR 3.864,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 101.270.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion prévue par l'article 316 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 31

décembre 2010 de sa société mère ultime, Amazon.com, Inc. ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2011.

*Pour Amazon Europe Holding Technologies S.C.S.*

Signature

Référence de publication: 2011092457/16.

(110104738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Amazon EU S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 37.500,00.**

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.

R.C.S. Luxembourg B 101.818.

---

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion prévue par l'article 316 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 31 décembre 2010 de sa société mère ultime, Amazon.com, Inc. ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2011.

*Pour Amazon EU S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2011092458/16.

(110104737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Arcano Global Opportunity II Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 140.137.

---

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.

Société Anonyme

*Banque Domiciliataire*

Signature

Référence de publication: 2011092461/13.

(110105435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**ArcelorMittal Dommeldange S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 17.594.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011092462/9.

(110104889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Assisted Living Concept Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 124.728.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Assisted Living Concept Europe S.A.  
United International Management S.A.*

Référence de publication: 2011092464/11.

(110105098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**AudioNova GDL, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-8010 Strassen, 184, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 144.980.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions du conseil de gérance de la Société du 27 mai 2011, que le représentant permanent de la Succursale, Monsieur Bastiaan Willem Benschop, a démissionné de sa position avec effet immédiat.

Il résulte des mêmes résolutions que Monsieur Steven Thomas, né le 30 octobre 1973 à Herk-de-Stad, Belgique, avec adresse au 20, Varensweg, B-3140 Keerbergen, Belgique a été nommé comme représentant permanent de la Succursale en remplacement de Monsieur Benschop avec effet immédiat et pourra engager la Succursale par sa signature unique et qui aura la faculté de déléguer ce pouvoir..

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2011.

*Pour la Société*

*Mandataire*

Référence de publication: 2011092465/18.

(110104427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**ABTS & Associés s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1320 Luxembourg, 63, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 106.174.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011092467/10.

(110104945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**ACV COMM' Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3835 Schifflange, 39, rue d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 136.490.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011092468/9.

(110104453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Agence Immobilière Mara Max S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 33, rue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 97.836.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011092470/10.

(110104941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Agrilux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7220 Walferdange, 122, route de Diekirch.  
R.C.S. Luxembourg B 5.410.

Il résulte des résolutions prises par les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire en date du 03.06.2011 que le siège de la société est transféré de son adresse actuelle à L-7220 Walferdange, 122, route de Diekirch, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Walferdange, le 10 juin 2011.

*Pour la Société*

Bernard ELVINGER

Référence de publication: 2011092471/14.

(110104434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**AIE EuroLux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 138.696.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011092472/10.

(110104345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Albi Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 52.094.

Le bilan de la société au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011092475/12.

(110104782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Alcoa Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 90.117.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011092476/10.

(110105220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Amber Trust II S.C.A., Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 103.888.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011092480/11.

(110103307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Amber Trust S.C.A., SICAF-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAF - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 87.145.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011092482/11.

(110103309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

**Amber Trust S.C.A., SICAF-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAF - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 87.145.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue le 30 Juin 2011*

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler le mandat du Réviseur d'Entreprises

Ernst & Young, établie et ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 47771;

pour une nouvelle période d'une année expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011092483/16.

(110103310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

**AMBK Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 75.000,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 118.286.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011092484/11.

(110104895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

**TA EU Acquisitions II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 161.379.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-first day of March

Before us, Maître Francis Kessler, notary residing at 5 Rue Zénon Bernard L4030 Esch sur Alzette Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

TA XI L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4682602 and having a partnership capital amounting to USD 4,000,100,000 (TA XI);

TA Atlantic and Pacific VI L.P., limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4457876 and having a partnership capital amounting to USD 1,750,100,000 (TA Atlantic);

TA Strategic Partners Fund II L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4302696 and having a partnership capital amounting to USD 86,600,000 (TA Strategic II);

TA Strategic Partners Fund II-A L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4325882 and having a partnership capital amounting to USD 3,100,000 (TA Strategic II-A); and

TA Investors III L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4501994 and having unlimited partnership capital (TA III),

each of TA XI, TA Atlantic, TA Strategic II, TA Strategic II-A and TA III hereby represented by Ms Eleanor Lever, employee of Saltgate S.A. (Luxembourg), whose professional address is 291, route d'Arlon L-1150 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal in Luxembourg,

which proxies, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

### **I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "TA EU Acquisitions II S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the sole manager or the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the board of managers. Where the sole manager or the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company..

#### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect itself against credit risk, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which directly or indirectly favour or relate to its corporate object.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

**II. Capital - Shares****Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500), represented by:

- (i) one thousand two hundred and fifty class A shares (Class A Shares);
- (ii) one thousand two hundred and fifty class B shares (Class B Shares);
- (iii) one thousand two hundred and fifty class C shares (Class C Shares);
- (iv) one thousand two hundred and fifty class D shares (Class D Shares);
- (v) one thousand two hundred and fifty class E shares (Class E Shares);
- (vi) one thousand two hundred and fifty class F shares (Class F Shares);
- (vii) one thousand two hundred and fifty class G shares (Class G Shares);
- (viii) one thousand two hundred and fifty class H shares (Class H Shares);
- (ix) one thousand two hundred and fifty class I shares (Class I Shares);
- (x) one thousand two hundred and fifty class J shares (Class J Shares);

each of the Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares being in registered form and referred to, respectively, as a Class of Shares and collectively as Classes of Shares. A share of any Class of Shares shall be referred to as a Share.

5.2. Each Share is fully paid-up with a nominal value of one euro (EUR 1) and has such rights and obligations as set out in the Articles.

**Art. 6. Shares.**

6.1. The share capital of the Company may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders passed by a majority in number of the shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

6.2. The share capital of the Company may be reduced by means of the cancellation of Shares, including the cancellation of one or more entire Class(es) of Shares by way of the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class(es) of Shares.

6.3. In the case of the repurchase and cancellation of one or more entire Class(es) of Shares:

- (i) such cancellation and repurchase shall be made in reverse alphabetical order (starting with Class J);
- (ii) the holders of the Shares of the relevant Class(es) of Shares shall:
  - (i) be entitled to receive an amount not exceeding the Available Amount (as defined below), such amount being limited to the Total Cancellation Amount (as defined in Article 6.6 below); and
  - (ii) receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined in Article 6.4 below) for each Share of the relevant Class held by them prior to the cancellation.

6.4. The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount (as defined in Article 6.6 below) by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

6.5. The Available Amount (as defined below) shall be calculated by the Board on the basis of the Interim Accounts (as defined below) and shall be subject to the approval of the shareholders in a general meeting.

6.6. The Total Cancellation Amount shall be:

- (i) equal to the Available Amount, provided the Available Amount is approved by the shareholders in a general meeting in accordance with Article 6.5; or
- (ii) to the extent that the Available Amount is not approved by the shareholders in a general meeting, such other amount as is approved by the shareholders in a general meeting provided always that the Total Cancellation Amount shall never be higher than the Available Amount.

6.7. For the purposes of Article 6.5 and 6.6 a resolution of the shareholders taken at a general meeting of the shareholders shall be passed in the manner provided for an amendment of the Articles.

6.8. Upon the repurchase and cancellation of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

6.9. The Company's shares are indivisible and the Company recognises only one owner per share.

6.10. Shares are freely transferable among shareholders.

6.11. Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

6.12. Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

6.13. The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

6.14. A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.15. A register of shareholders will be kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.16. For the purpose of this Article 6, the following terms shall have the following definitions: Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) capable of distribution to the shareholders pursuant to Article 15 of the Articles, increased by:

(i) any freely distributable reserves; and

(ii) as the case may be:

(a) the amount of the share capital reduction relating to the Class of Shares to be cancelled; and

(b) subject to the provisions of the Law, the amount equal to the reduction to the legal reserve arising out of such share capital reduction, provided always that:

i. the amount actually held in the legal reserve immediately prior to such share capital reduction was equal to or greater than the amount equal to 10 per cent. of the Company's share capital immediately prior to such share capital reduction; and

ii. the legal reserve shall not, as a result of such distribution, fall below such amount as is equal to 10 per cent. of the Company's share capital immediately following the share capital reduction,

but reduced by:

(i) any losses (including carried forward losses); and

(ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts, so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

where:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles;

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date; and

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

### III. Management - Representation

#### Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, which sets the term of their office. The manager(s) need not be shareholder(s).

7.2. The manager(s) may be dismissed at any time ad nutum (with or without cause) by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

7.3. The sole shareholder or general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being Class A managers and Class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers shall be identified with respect to the class to which they belong.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers have been appointed, they will constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the sole manager or the Board, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the sole manager or the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet as often as required to ensure that the corporate interest is met or upon request of any manager at the place indicated in the convening notice.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to represent him at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members is present or represented. Board resolutions are validly taken by a majority of the managers present or represented. In the event, however, the sole shareholder or general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely Class A managers and Class B managers) any resolutions of the Board may only be validly taken by the majority of the votes of the managers present or represented including at least one Class A and one Class B manager present or represented. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution.

### 8.3. Representation

(i) Where the Company is managed by a board of managers, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager, provided that in the event the sole shareholder or general meeting of shareholders have appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company shall only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager.

(ii) Where the Company has a sole manager, the Company shall be bound towards third parties by the signature of the latter.

(iii) The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special powers have been delegated by the sole manager or the Board.

**Art. 9. Sole manager.** If the Company is managed by a sole manager all references in the Articles to the Board or the managers shall be read as references to the sole manager, as appropriate.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers shall not be held personally liable, by reason of their mandate, for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

## IV. Shareholder(s)

### Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' circular resolutions.

#### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholder(s) shall be adopted at a general meeting of shareholders (a General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions shall be sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened or consulted by any manager. The sole manager, the board of managers or, failing which, the statutory auditor(s), must convene or consult the shareholders following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency in which case the nature and circumstances of such shall be set forth in the notice.

(iii) General Meetings are to be held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

#### **Art. 12. Sole shareholder.**

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders and the general meeting (or General Meeting) or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

#### **Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on 1<sup>st</sup> January and ends on 31<sup>st</sup> December of each year.

13.2. Each year, the sole manager or the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the managers, auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory, the balance sheet and the report of the statutory auditor(s), if any, at the registered office. If there are more than twenty-five (25) shareholders, the inventory, balance sheet and report of the statutory auditor(s) may only be inspected by the shareholders during the fifteen (15) days preceding the annual general meeting convened to approve these documents.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

#### **Art. 14. External Auditors (réviseurs d'entreprises).**

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

#### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits shall be allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The sole shareholder or the general meeting of shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. It may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

- (i) the Board, or the sole manager, draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and
- (v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers

and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Transitional provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on 31<sup>st</sup> December 2011.

### *Subscription and Payment*

TA XI L.P., represented as stated above, subscribes for two hundred and fifty (250) Class A Shares, two hundred and fifty (250) Class B Shares, two hundred and fifty (250) Class C Shares, two hundred and fifty (250) Class D Shares, two hundred and fifty (250) Class E Shares, two hundred and fifty (250) Class F Shares, two hundred and fifty (250) Class G Shares, two hundred and fifty (250) Class H Shares, two hundred and fifty (250) Class I Shares, two hundred and fifty (250) Class J Shares in registered form, each with a par value of one euro (EUR 1), and agrees to pay them in full by an aggregate contribution in cash of EUR 2,500;

TA Atlantic and Pacific VI L.P., represented as stated above, subscribes for two hundred and fifty (250) Class A Shares, two hundred and fifty (250) Class B Shares, two hundred and fifty (250) Class C Shares, two hundred and fifty (250) Class D Shares, two hundred and fifty (250) Class E Shares, two hundred and fifty (250) Class F Shares, two hundred and fifty (250) Class G Shares, two hundred and fifty (250) Class H Shares, two hundred and fifty (250) Class I Shares, two hundred and fifty (250) Class J Shares in registered form, each with a par value of one euro (EUR 1), and agrees to pay them in full by an aggregate contribution in cash of EUR 2,500;

TA Strategic Partners Fund II L.P., represented as stated above, subscribes for two hundred and fifty (250) Class A Shares, two hundred and fifty (250) Class B Shares, two hundred and fifty (250) Class C Shares, two hundred and fifty (250) Class D Shares, two hundred and fifty (250) Class E Shares, two hundred and fifty (250) Class F Shares, two hundred and fifty (250) Class G Shares, two hundred and fifty (250) Class H Shares, two hundred and fifty (250) Class I Shares, two hundred and fifty (250) Class J Shares in registered form, each with a par value of one euro (EUR 1), and agrees to pay them in full by an aggregate contribution in cash of EUR 2,500;

TA Strategic Partners Fund II-A L.P., represented as stated above, subscribes for two hundred and fifty (250) Class A Shares, two hundred and fifty (250) Class B Shares, two hundred and fifty (250) Class C Shares, two hundred and fifty (250) Class D Shares, two hundred and fifty (250) Class E Shares, two hundred and fifty (250) Class F Shares, two hundred and fifty (250) Class G Shares, two hundred and fifty (250) Class H Shares, two hundred and fifty (250) Class I Shares, two hundred and fifty (250) Class J Shares in registered form, each with a par value of one euro (EUR 1), and agrees to pay them in full by an aggregate contribution in cash of EUR 2,500; and

TA Investors III L.P., represented as stated above, subscribes for two hundred and fifty (250) Class A Shares, two hundred and fifty (250) Class B Shares, two hundred and fifty (250) Class C Shares, two hundred and fifty (250) Class D Shares, two hundred and fifty (250) Class E Shares, two hundred and fifty (250) Class F Shares, two hundred and fifty (250) Class G Shares, two hundred and fifty (250) Class H Shares, two hundred and fifty (250) Class I Shares, two hundred and fifty (250) Class J Shares in registered form, each with a par value of one euro (EUR 1), and agrees to pay them in full by an aggregate contribution in cash of EUR 2,500.

The amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately 1,500 EUR (one thousand five hundred euros)

*Resolutions of the shareholders*

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The Company shall have a board of managers for an undetermined period composed of Class A and Class B managers. The following persons are named managers:

*Class A:*

Gregory Wallace, Fund Controller, born on 16 May 1980 in Connecticut, U.S.A. residing at 3 Lenox St. UN 11 Norwood, MA 02062 4224; and

Thomas Alber, Chief Financial Officer, born on 17 August 1960 in Bridgeport, CT, USA, residing at 134 School St., Wayland MA 01778-4545, U.S.A.

*Class B:*

Keith Greally, accountant, born on 5 February 1977 in Galway, Ireland, with professional address at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

Russell Perchard, manager, born on 16 January 1978 in Jersey, Channel Islands, with professional address at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg; and

Costas Constantinides, manager, born on 17 September 1979 in Nicosia, Cyprus, with professional address at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is located at 291, route d'Arlon, L-1150, Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who have signed it together with the undersigned notary.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le vingt-et-un mars.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à 5 Rue Zénon Bernard L4030 Esch sur Alzette, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**ONT COMPARU:**

TA XI L.P., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Delaware dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, enregistrée au Registre des Sociétés du Delaware sous le matricule 4682602 et avec un capital social s'élevant à USD 4,000,100,000 (TA XI);

TA Atlantic and Pacific VI L.P., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Delaware dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, enregistrée au Registre des Sociétés du Delaware sous le matricule 4457876 et avec un capital social s'élevant à USD 1,750,100,000 (TA Atlantic);

TA Strategic Partners Fund II L.P., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Delaware dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, enregistrée au Registre des Sociétés du Delaware sous le matricule 4302696 et avec un capital social s'élevant à USD 86,600,000 (TA Strategic II);

TA Strategic Partners Fund II-A L.P., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Delaware dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, enregistrée au Registre des Sociétés du Delaware sous le matricule 4325882 et avec un capital social s'élevant à USD 3,100,000 (TA Strategic II-A); and

TA Investors III L.P., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Delaware dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, enregistrée au Registre des Sociétés du Delaware sous le matricule 4501994 et avec un capital social illimité (TA III),

TA XI, TA Atlantic, TA Strategic II, TA Strategic II-A and TA III étant chacun dûment représenté par Ms Eleanor Lever, employée de Saltgate S.A. (Luxembourg), dont l'adresse professionnelle se trouve 291, route d'Arlon L-1150 Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé à Luxembourg,

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

## I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "TA EU Acquisitions II S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance ou du gérant unique. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par résolution du gérant unique ou par décision du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et les personnes à l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts et les émissions de titres de créance ou de titres de participation à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne doit effectuer aucune activité réglementée du secteur financier.

3.3. La Société peut en règle générale employer toutes les techniques et instruments en relation avec ses investissements pour leur gestion efficace, y compris les techniques et instruments conçus pour sa protection contre le risque de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut en règle générale effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12,500), représenté par:

- (i) Mille deux cent cinquante parts sociales de catégorie A (Parts sociales de catégorie A);
- (ii) Mille deux cent cinquante parts sociales de catégorie B (Parts sociales de catégorie B);
- (iii) Mille deux cent cinquante parts sociales de catégorie C (Parts sociales de catégorie C);
- (iv) Mille deux cent cinquante parts sociales de catégorie D (Parts sociales de catégorie D);
- (v) Mille deux cent cinquante parts sociales de catégorie E (Parts sociales de catégorie E);
- (vi) Mille deux cent cinquante parts sociales de catégorie F (Parts sociales de catégorie F);
- (vii) Mille deux cent cinquante parts sociales de catégorie G (Parts sociales de catégorie G);

(viii) Mille deux cent cinquante parts sociales de catégorie H (Parts sociales de catégorie H);

(ix) Mille deux cent cinquante parts sociales de catégorie I (Parts sociales de catégorie I);

(x) Mille deux cent cinquante parts sociales de catégorie J (Parts sociales de catégorie J);

Chacune des parts de catégorie A, B, C, D, E, F, G, H, I et J étant listée dans un registre et dénommée respectivement Parts de catégorie et collectivement les Parts sociales. Une part sociale de toute catégorie sera dénommée une Part sociale.

5.2. Chaque part sociale sera intégralement payée et libérée à sa valeur nominale de un euro (EUR 1) et à des droits et obligations tels que définis dans les statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit une ou plusieurs fois par résolution des actionnaires, passée par la majorité des actionnaires représentant les trois quarts des parts sociales de la Société.

6.2. Le capital social de la Société peut être réduit par annulation des Parts, incluant l'annulation d'une ou plusieurs catégories entières de parts sociales, par rachat et annulation des parts émises au sein de chaque catégorie.

6.3. Dans le cas d'un rachat et d'une annulation d'une ou plusieurs catégories entières de parts sociales;

(i) une telle annulation sera faite par ordre alphabétique inversé (commençant par la catégorie J);

(ii) les détenteurs des parts appartenant aux dites catégories auront le droit:

(i) de recevoir un montant n'excédant pas le montant mis à disposition (tel que défini ci-dessous), ce montant étant limité au Montant de l'Annulation Totale (tel que défini à l'article 6.6 ci-dessous), et

(ii) de recevoir de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation (telle que définie à l'article 6.4 ci-dessous) pour chaque Action de la Classe concernée détenue par eux avant l'annulation.

6.4. La Valeur d'Annulation par part sociale sera calculée en divisant le Montant de l'Annulation Totale (tel que défini à l'article 6.6 ci-dessous) par le nombre de parts sociales émises dans la Catégorie des actions devant être rachetées et annulées.

6.5. Le montant disponible (tel que défini ci-dessous) est calculé par le Conseil sur la base des Comptes Intérimaires (tel que défini ci-dessous) et sont soumis à l'approbation des actionnaires réunis en assemblée générale.

6.6. Le Montant de l'Annulation Totale:

(i) est égal au Montant Disponible, à condition que le Montant Disponible soit approuvé par les actionnaires en assemblée générale conformément à l'article 6.5; ou

(ii) dans la mesure où le Montant Disponible n'est pas approuvé par les actionnaires en assemblée générale, tout autre montant approuvé par les actionnaires en assemblée générale à condition que le Montant Total de l'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

6.7. Pour l'application de l'article 6.5 et 6.6 une résolution des actionnaires prise lors d'une assemblée générale des actionnaires doit être adoptée dans les conditions prévues pour une modification des Statuts.

6.8. A compter du rachat et de l'annulation des parts sociales, la Valeur d'Annulation par Part sociale deviendra exigible et payable par la Société.

6.9. Les parts sociales de la Société sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale.

6.10. Les parts sociales sont librement transférables parmi les actionnaires. .

6.11. Si la Société n'a qu'un seul actionnaire, celui-ci peut librement transférer les parts sociales à des tiers.

6.12. Si la Société a plus d'un actionnaire, le transfert («entre vifs») des parts sociales à des tiers est soumis à l'approbation préalable de l'assemblée générale des actionnaires représentant au moins trois quarts des parts sociales.

6.13. Le transfert des actions en raison de décès à des tiers doit être approuvée par les actionnaires représentant les trois quarts (3 / 4) des droits appartenant aux survivants.

6.14. Une cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après notification à ou acceptation par la Société conformément à l'article 1690 du Code civil.

6.15. Un registre des actionnaires sera tenu au siège social et peut être consulté par chaque actionnaire sur demande.

6.16. Aux fins du présent article 6, les termes suivants auront les définitions suivantes:

Montant Disponible signifie le montant total des profits nets de la Société (incluant les profits reportés) capable de distribution aux actionnaires conformément à l'article 15 des Statuts, augmenté:

(i) des réserves librement distribuables; et

(ii) selon le cas:

(a) du montant de la réduction de capital relative à la catégorie des actions à annuler; et

(b) sous réserve des dispositions de la loi, du montant égal à la réduction de la réserve légale découlant de la réduction de capital social par exemple, à condition que:

i. immédiatement avant la réduction de capital social, le montant effectivement détenu à la réserve légale, ait été égal ou supérieur au montant égal à 10 pour cent du capital social, immédiatement avant la réduction du capital social de la Société; et

ii. la réserve légale ne doit pas, à la suite d'une telle distribution, tomber à un seuil inférieur à ce montant égal à 10 pour cent du capital social de la Société immédiatement après la réduction du capital social,

Mais réduit par:

(i) toutes pertes (incluant les pertes reportées); et

(ii) toutes sommes devant être placées en réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou des Statuts, chaque fois que figurant dans les Comptes Intérimaires concernés, de sorte que:

$$MD = (PN + R + RC) - (P + SR)$$

où:

MD = Montant Disponible

PN = Profits Nets (incluant les bénéfices reportés)

R = Réserves librement distribuables

RC = le montant de la réduction du capital social relatif à la Catégorie de Parts Sociales annulée

P = pertes (incluant les pertes reportées)

SR = toutes sommes devant être placées en réserve (s) conformément aux exigences de la loi ou des articles;

Comptes Intérimaires signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires; et

Date des Comptes Intérimaires signifie la date pas plus tôt que huit (8) jours avant la date du rachat et l'annulation de la Classe d'Actions.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être associé(s)

7.2. Le(s) gérant(s) sont révocables à tout moment ad nutum (avec ou sans raison) par une décision de l'actionnaire unique ou de l'assemblée générale des associés.

7.3. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de différentes catégories, des gérants de catégorie A et des gérants de catégorie B. Une telle classification de gérants devra être enregistrée dans le procès-verbal de la réunion appropriée et les gérants devront être identifiés en ce qui concerne la catégorie à laquelle ils appartiennent.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants ont été nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil).

#### 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du gérant unique ou du Conseil, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le gérant unique ou le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunira aussi souvent que nécessaire pour assurer que l'intérêt social est respecté ou sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et que chacun déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées par une majorité des gérants présents ou représentés. Cependant, si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé différentes catégories de gérants (à savoir les gérants de Catégorie A et les gérants de Catégorie B), toutes décisions du Conseil peuvent seulement être valablement adoptées par la majorité des votes des gérants présents ou représentés, y compris au moins un gérant de Catégorie A et un gérant de Catégorie B présents ou représentés. Les décisions du Conseil seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se

parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Ces signatures peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique.

### 8.3. Représentation

(i) Lorsque la Société est gérée par un conseil de gérance, la Société devra être engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature de tout gérant, à condition que si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés ont nommé différentes catégories de gérants (à savoir les gérants de catégorie A et les gérants de catégorie B), la Société sera seulement valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A avec un gérant de catégorie B.

(ii) Lorsque la Société a un seul gérant, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature de ce dernier.

(iii) La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le gérant unique ou le Conseil.

**Art. 9. Gérant unique.** Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants devra être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contracteront, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

#### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions de(s) associé(s) seront adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions sera communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Les signatures des associés peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être attestées par lettre ou télécopie.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués ou consultés par tout gérant. Le gérant unique, le conseil de gérance ou, à défaut, le(s) commissaire(s) aux comptes, doivent convoquer ou consulter les associés suivant requête des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence seront précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales doivent être tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions seront adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts peuvent seulement être modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

### Art. 12. Associé unique.

#### 12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés et à l'assemblée générale (ou l'Assemblée Générale) ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier;

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

### Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le gérant unique ou le conseil de gérance doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants, commissaire(s) aux comptes (s'il y en a) et des associés envers la Société.

13.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire, du bilan et du rapport de(s) commissaire(s) aux comptes, s'il y en a, au siège social. Si il y a plus de vingt-cinq (25) associés, l'inventaire, le bilan et le rapport de(s) commissaire(s) aux comptes peuvent seulement être consultés par les associés durant les quinze (15) jours précédant l'assemblée générale annuelle convoquée pour approuver ces documents.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

### Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société devront être affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés décidera de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le gérant unique ou le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de payer des dividendes intérimaires doit être adoptée par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoir et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes devra être distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des

résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

#### *Souscription et Libération*

TA XI L.P., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 250 Parts sociales de catégorie A, 250 Parts sociales de catégorie B, 250 Parts sociales de catégorie C, 250 Parts sociales de catégorie D, 250 Parts sociales de catégorie E, 250 Parts sociales de catégorie F, 250 Parts sociales de catégorie G, 250 Parts sociales de catégorie H, 250 Parts sociales de catégorie I, 250 Parts sociales de catégorie J sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de EUR 2,500;

TA Atlantic and Pacific VI L.P., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 250 Parts sociales de catégorie A, 250 Parts sociales de catégorie B, 250 Parts sociales de catégorie C, 250 Parts sociales de catégorie D, 250 Parts sociales de catégorie E, 250 Parts sociales de catégorie F, 250 Parts sociales de catégorie G, 250 Parts sociales de catégorie H, 250 Parts sociales de catégorie I, 250 Parts sociales de catégorie J sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de EUR 2,500;

TA Strategic Partners Fund II L.P., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 250 Parts sociales de catégorie A, 250 Parts sociales de catégorie B, 250 Parts sociales de catégorie C, 250 Parts sociales de catégorie D, 250 Parts sociales de catégorie E, 250 Parts sociales de catégorie F, 250 Parts sociales de catégorie G, 250 Parts sociales de catégorie H, 250 Parts sociales de catégorie I, 250 Parts sociales de catégorie J sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de EUR 2,500;

TA Strategic Partners Fund II-A L.P., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 250 Parts sociales de catégorie A, 250 Parts sociales de catégorie B, 250 Parts sociales de catégorie C, 250 Parts sociales de catégorie D, 250 Parts sociales de catégorie E, 250 Parts sociales de catégorie F, 250 Parts sociales de catégorie G, 250 Parts sociales de catégorie H, 250 Parts sociales de catégorie I, 250 Parts sociales de catégorie J sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de EUR 2,500; and

TA Investors III L.P., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 250 Parts sociales de catégorie A, 250 Parts sociales de catégorie B, 250 Parts sociales de catégorie C, 250 Parts sociales de catégorie D, 250 Parts sociales de catégorie E, 250 Parts sociales de catégorie F, 250 Parts sociales de catégorie G, 250 Parts sociales de catégorie H, 250 Parts sociales de catégorie I, 250 Parts sociales de catégorie J sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de EUR 2,500.

Le montant de douze mille cinq cents euro (EUR 12,500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

#### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 1,500 (mille cinq cent euros).

#### *Résolutions des associés*

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. La Société aura un conseil de gérance pour une durée indéterminée composé de gérants de Catégorie A et de gérant de Catégorie B. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants:

##### *Catégorie A:*

Gregory Wallace, Contrôleur de Fonds, né le 16 mai 1980 dans le Connecticut, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse est située au 3, Lenox St. UN 11 Norwood, MA 02062 4224, Etats-Unis d'Amérique; et

Thomas Alber, Directeur Financier, né le 17 août 1960 à Bridgeport, CT, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse est située au 134, School St., Wayland MA 01778-4545, Etats-Unis d'Amérique.

##### *Catégorie B:*

Keith Greally, comptable, né le 5 février 1977 à Galway, Irlande, dont l'adresse professionnelle est située au 291, route d'Arlon, L-1550 Luxembourg;

Russell Perchard, gérant, né le 16 janvier 1978 à Jersey, Iles anglo-normandes, dont l'adresse professionnelle est située au 291, route d'Arlon, L-1550 Luxembourg; et

Costas Constantinides, gérant, né le 17 septembre 1979 à Nicosie, Chypre, dont l'adresse professionnelle est située au 291, route d'Arlon, L-1550 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Eleanor Lever, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 24 mars 2011. Relation: EAC/2011/3966. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011081698/749.

(110090777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

**AMBK Properties Partnership S.e.c.s, Société en Commandite simple.**

**Capital social: EUR 1.000,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 120.428.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011092485/10.

(110104897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

**AMBK Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 118.287.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011092486/11.

(110104896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

**Argo Investment Fund SICAV-FIS S.A., Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 139.440.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire tenue exceptionnellement le 20 juin 2011*

- Les mandats d'Administrateurs de Messieurs Alain ROBILLARD, Serge KRANCENBLUM et Paolo VINCIARELLI sont reconduits pour une durée de trois ans, jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2014.

- Le mandat de Réviseurs d'Entreprises de la société MAZARS S.A. est reconduit pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2014.

Certifié conforme

Pour ARGO INVESTMENT FUND SICAV-FIS S.A.

SGG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011092489/17.

(110103809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

**Argo Investment Fund SICAV-FIS S.A., Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 139.440.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ARGO INVESTMENT FUND SICAV-FIS S.A.*  
SGG S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2011092490/12.

(110103810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Arkilea S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 145.364.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme  
Arkilea S.A.  
Signature

Référence de publication: 2011092491/12.

(110105427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Art & Build s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 153, avenue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 144.894.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011092493/10.

(110104947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Aroc S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 27.411.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 23/05/2011*

*Cinquième résolution*

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Guy HORNICK et désigne à partir du 23 mai 2011, Monsieur Gerdy ROOSE, né à Wevelgem (Belgique) le 14.02.1966, expert comptable, demeurant professionnellement 2, Avenue Charles De Gaulle L-1653 Luxembourg, en remplacement de l'administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012.

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Thierry FLEMING et désigne à partir du 23 mai 2011, Monsieur Pierre LENTZ, né à Luxembourg le 22.04.1959, expert comptable, demeurant professionnellement 2, Avenue Charles De Gaulle L-1653 Luxembourg, en remplacement de l'administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012.

L'assemblée prend note également du changement d'adresse professionnelle de la société AUDIEX S.A., anciennement sise 57, Avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg et transférée 9, Rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AROC S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2011092492/22.

(110104425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Art & Build s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 153, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 144.894.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011092494/10.

(110104948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**ABC, S.à r.l., Arts.Flex-Business-Confort, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 1, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 78.801.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011092495/10.

(110104538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Bomba Grill S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4556 Differdange, 41, rue du Chemin de Fer.

R.C.S. Luxembourg B 127.067.

---

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Fiduciaire WBM

*Experts comptables et fiscaux*

Signature

Référence de publication: 2011092509/13.

(110104479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Asha S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 29.042.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Echternach, le 04 juillet 2011.

Référence de publication: 2011092496/10.

(110104417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Atoll Portfolio, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.863.

---

Les Comptes Annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 4 juillet 2011.

Référence de publication: 2011092498/10.

(110105338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Autumn Leaves S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.  
R.C.S. Luxembourg B 89.334.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011092500/10.

(110104721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Avante Petroleum S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 99.983.

Lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société tenue le 28 juin 2011, les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société pour un mandat qui trouvera son terme lors de l'assemblée générale annuelle de la Société chargée d'approuver les comptes de la Société au 31 décembre 2011.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AVANTE PETROLEUM S.A.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011092501/15.

(110103322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Balderton Capital IV L1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 335.832,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 154.351.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011092503/10.

(110105285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Balderton Capital IV L2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 335.832,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 154.355.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011092504/10.

(110105284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Belron Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 97.538.

Par constat de fusion notarié du 21 juin 2011, l'actionnaire unique BELRON OPS S.à r.l. a été absorbée par la société BELRON NS S.à r.l. de manière à ce que BELRON NS S.à r.l. figure actuellement comme propriétaire de 500 parts de la société BELRON LUXEMBOURG S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011092507/11.

(110104379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

---

**Bulgarian Acquisition Company I S. à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 123.273.

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé du 18 février 2010 entre Funderburk Europe Limited (Funderburk), une société constituée à Jersey ayant son siège social au Whiteley Chambers, Don Street, St. Helier, Jersey JE4 9WG (Iles Anglo-Normandes) et The Luxembourg Acquisition Company (OIF) S.à r.l. (TLAC OIF), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 140 151, que 500 (cinq cents) parts sociales de la Société d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune ont été cédées avec effet au 18 février 2010 par Funderburk à TLAC OIF.

Suite à cette cession, l'associé unique de la Société est désormais TLAC OIF, détenant la totalité des 500 parts sociales de la Société.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bulgarian Acquisition Company I S.à r.l.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2011092511/21.

(110103375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

**Treveria Twelve S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 124.988.

*Extrait des résolutions de l'associé unique*

En date du 22 juin 2011, l'associé unique de la Société a accepté la résignation de Monsieur Jérôme Tibesar en tant que gérant de la Société, et ce avec effet immédiat.

En cette même date, l'associé unique a nommé Monsieur Nedim Görel, comptable, né le 25 janvier 1953 à Istanbul, Turquie, demeurant professionnellement au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant que gérant de la Société, et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2011.

Stijn Curfs

*Mandataire*

Référence de publication: 2011092416/18.

(110103529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2011.

**Laurad Hoche Partners S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 152.430.

EXTRAIT

En date du 27 mars 2010, l'actionnaire-gérant-commandité n'est plus Hoche Partners International S.à r.l.

L'actionnaire-gérant commandité est HPMC2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de titrisation de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L – 1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Pour extrait

La société

Référence de publication: 2011091906/13.

(110103350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2011.